

AVIS D'APPEL D'OFFRES

COMMUNE DE NIEDEBRONN LES BAINS

VENTE DE LOTS NON BATIS

La Direction Départementale des Finances Publiques de Meurthe et Moselle a été chargée de la gestion de la succession de :

- M. Daniel EMPTAZ, né le 30/06/1953 à INGWILLER (67) et décédé le 15/11/2016 à SELESTAT (67), par ordonnance du Tribunal d'Instance de Selestat (67) du 14/05/2018.

Il est envisagé de procéder à la vente des biens dépendant en indivision de la succession du défunt sur la commune de NIEDERBRONN LES BAINS, biens cadastrés comme suit :

Lot	Section	N° parcelle	Lieu-dit	Surface
1	7	36	Neuenberg	414m ²
2	25	222	Ebershoelzel	1090m ²
3	50	247	Neuenberg	594m ²
4	50	248	Neuenberg	911m ²

- descriptif : en nature de pré au cadastre
- Modalités de remise des offres : l'offre datée et signée devra préciser : nom, prénom, adresse, téléphone, profession du candidat, lot concerné, prix offert en chiffres et en toutes lettres, modalités de paiement (prêt, sans prêt), ressources avec pièces justificatives. Elle sera glissée dans une enveloppe cachetée portant la seule mention « Ne pas ouvrir : **offre succession EMPTAZ** »
- Cette enveloppe sera glissée dans une 2ème enveloppe à adresser par **lettre recommandée avec accusé de réception** à : DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES - GPP/EMPTAZ – 50 rue des Ponts 54036 NANCY
- Date limite de dépôt des offres : 30 septembre 2022
- Prix de réserve : oui
- Si prix de réserve non atteint, la DDFIP se réserve le droit de ne pas donner suite à la vente
- L'offre retenue pour chaque lot sera soumise à l'accord de l'indivisaire
- Par dérogation à l'article 1583 du Code civil, la vente ne sera parfaite entre les parties qu'en cas de régularisation par acte notarié et de paiement intégral du prix **dans les 6 mois** de l'acceptation par le Domaine de l'offre présentée. Passé ce délai et à défaut d'accord de prorogation du Domaine, l'engagement par l'Administration de vendre à l'amateur sera caduc
- Il est précisé que si la Commune ou la Safer bénéficient d'un droit de préemption sur ce bien, elles peuvent se substituer au plus offrant